

Conseil d'école du 11 février 2021

École maternelle Saint-Exupéry de Maisons-Alfort

Compte rendu association MA-PEI

I. Livret de réussites et retours sur les apprentissages des élèves auprès des parents

Les enseignantes précisent que livrets ne sont pas les seules traces d'évaluation, qu'elles en font toute l'année pour ajuster leurs activités hebdomadaires de manipulation notamment.

Une nouvelle directive autorise les établissements scolaires à accueillir 6 personnes maximum. Cela rend difficile l'organisation de remise de livrets, mais les enseignantes assurent être disponibles pour des entretiens téléphoniques ou via Zoom pour répondre aux interrogations des parents.

La restitution se fera dans les périodes suivantes :

- GS : du 8 au 12 mars
- MS : en juin (certaines évaluations de PS ont été décalées en septembre suite aux confinements)
- PS : en juin

II. Les moyens de communication mis en place en classe pour informer les parents sur les thèmes travaillés.

Tour de table des enseignantes :

GS6 : en fin de semaine un bilan accompagné de photo est envoyé. Le porte-vue est remis avant les vacances.

GS5 : Envoi un email à chaque fin de période accompagné des textes de comptines et liens youtube. Le porte-vue est remis avant les vacances.

MS7 Les enseignantes ont dû prendre leurs marques pour trouver un système pour correspondre avec les parents d'élèves. Elles s'engagent à envoyer en fin de période (i.e période d'apprentissage entre 2 périodes de vacance). Le porte-vue est remis avant les vacances.

PS/MS2, 3 et 4 : Envoi d'un email avec un livre photo numérique (Bookcreator) en fin de période. Le porte-vue est remis avant les vacances.

PS1 : Envoi d'un email à chaque fin de période. Remise du porte-vue ou d'une « création » avant les vacances.

III. Évènements à l'école avec les élèves.

Les mesures sanitaires rendent ces évènements difficiles. Ainsi, Les moments de goûter se font par classe ou répartis dans le réfectoire.

Les intervenants extérieurs sont contraints de faire le tour des classes.

Les évènements ayant eu lieu pour ce deuxième trimestre :

- Une magicienne est venue faire le tour des classes en décembre
- Le Père-Noël a distribué les cadeaux en décembre.
- La fête de la galette a eu lieu en janvier.
- Le carnaval a eu lieu en février.

IV. Retours sur les rythmes scolaires et les horaires pour l'année scolaire prochaine.

Rappel des résultats des sondages : les parents s'étant prononcés sur le sondage MA-PEI ont majoritairement voté pour les horaires 9h/12h - 13h30/16h30.

Le retour aux 4 jours est acté. Le choix des horaires se fera au conseil municipal du mois de mars. Toutes les écoles de Maisons-Alfort auront des horaires identiques. Mme Hardy rappelle que les sondages effectués par les associations de parents n'étant que des avis consultatifs.

V. Sécurité

- demande de mise en place de portes coupe-feu magnétique à fermeture automatique pour la classe située au deuxième étage en élémentaire

La première demande a été faite le 5 novembre 2020. Les services municipaux ne peuvent installer un système de portes coupe-feu et propose de modifier les gonds de cette porte pendant les vacances de février.

Problèmes soulevés :

- La porte est très lourde. La PEPP le confirme également.

Un système de pince-doigts a été installé. Cela est vrai pour le 1er étage, mais pas au 2nd. L'enseignante ayant sa classe au 2e étage déplore aussi l'accès aux toilettes qui est complexe et précise que cette semaine une fuite d'eau a contraint à utiliser les toilettes du 1er étage qui étaient à leur tour inutilisables à cause d'une fuite d'eau (réparée rapidement par les services municipaux).

Ces contraintes multiples mettent en avant la difficulté d'installer des salles pour les élèves de maternelle à l'étage.

- Retour sur l'exercice PPMS attentat intrusion

Les exercices ont eu lieu, mais l'école étant de plein pied des aménagements sont demandés :

- rideaux dans le préau et les salles de classe (pour occulter les mouvements des groupes si besoin).
- Un système lumineux identique dans chaque classe est également demandé. L'inspection a donné son accord, la mairie également. Mme Robert demande si une date a été évoquée. Mme Hardy le note.

VI. Demandes auprès de la Mairie.

- Installation d'un point d'eau pour la classe de GS6 située en élémentaire

Pas de réponse à cette demande pour l'instant. L'enseignante présente au 2e étage se voit contrainte d'offrir des lingettes pour respecter les gestes barrières.

- Un agent supplémentaire pour le ménage.

L'équipe enseignante précise que les conditions de travail sont de plus en plus délicates et que cela impacte les activités pédagogiques. Ce besoin devient urgent. La mairie fait part de difficultés de recrutement en raison des horaires délicats pour certains candidats et du fait du travail des enfants avec des enfants.

- Mise en place d'un moyen de communication et d'information efficace avec le centre de loisirs. Demande plusieurs fois exprimée lors des précédents conseils.

Un rappel historique est fait. Les associations de parents d'élèves demandent le projet d'animation du centre de loisirs ainsi qu'une planification anticipée.

VII. Organisation des agents de Mairie pour le matin, proposée par la Mairie, afin de permettre aux ATSEMS un temps de présence plus important en classe.

Les enseignantes rappellent que la gardienne de l'école est considérée comme ATSEM alors que dans les faits elle a en charge beaucoup plus de tâches que cela (ouverture des portes, gestion des repas, réception des colis et des appels téléphoniques -nombreux en période Covid). Elle n'occupe pas un poste d'ATSEM à plein temps, ce qui se ressent dans l'accueil des enfants pour l'équipe enseignante.

VIII. Système de communication entre les classes. Système d'interconnexion prévu pour les années à venir à exposer aux membres par la Mairie.

La disposition des salles de classes exposées au préalable rend nécessaire un système d'interconnexion. Malgré des demandes répétées, aucune réponse n'a été donnée. Le corps enseignant a investi dans un système de talkie-walkie (financé sur ses deniers propres) pour pallier cette situation.